

TITRE 5

LES REGLEMENTS PARTICULIERS DES COMPETITIONS DEPARTEMENTALES

- DOTATION -

Pour tous les championnats (seniors - jeunes - féminines) :
Le premier de chaque poule recevra un fanion et un ballon.

FOOTBALL D'ANIMATION CHAMPIONNAT U13

Championnat avec publication de classement en 3 phases

1^{ère} Phase :

- Brassage sur 3 niveaux : D4 (X poules de 6 équipes), D3 (8 poules de 6 équipes) et D2 (6 poules de 6 équipes).
- 5 journées (poules géographiques de 6 équipes). Suivant le nombre d'équipes engagées, il peut y avoir des poules de 5 équipes. Chaque équipe de la poule rencontre toutes les autres.
- Engagements des équipes via Footclubs pour la nouvelle saison. La confirmation des niveaux proposés par la Commission Foot Animation s'effectue par courrier, par mail ou lors des réunions « J'accompagne les U13 » se déroulant en début de saison dans chaque secteur. Possibilité d'avoir plusieurs équipes dans un même niveau.
- Les équipes réserves et les ententes entre clubs ne peuvent pas accéder à la D1 lors de la seconde phase.
- Si l'équipe ayant le plus petit indice ne monte pas, les autres équipes ne peuvent pas accéder au niveau supérieur.
- Equipe Féminine : une équipe Féminine peut accéder au niveau supérieur même si son indice est plus petit que ceux des équipes « garçons ».
- Dans le cas d'un club ayant plusieurs équipes féminines, le règlement est identique à celui des équipes « garçons ».
- Engagement payé par toute équipe engagée lors du tirage des poules de la 3^{ème} phase et amende (forfait simple) pour toute équipe qui se retire après la composition de celles-ci.

2^{ème} Phase :

- Poules de 6 équipes.
- 4 niveaux sur 5 journées : D4 (X poules de 8 ou 7 équipes), D3 (7 poules), D2 (6 poules) et D1 (2 poules)
- Championnat sans match retour :
 - Les équipes évoluant en D1 et D2 sont réparties dans les poules selon leur classement durant la phase précédente.
 - Poules géographiques pour les D3 et D4
 - 4 équipes de D1 (les 2 premières de chaque poule) peuvent accéder à un critérium de Ligue. En cas de désistement d'une équipe, l'équipe classée troisième dans la même poule peut la remplacer. Le seul critère pris en compte après le sportif est sur « l'esprit », les équipes U13 ne peuvent accéder à celui-ci en cas de cumul de sanctions disciplinaires ou de prévention.

3^{ème} Phase :

- Poules de 8 équipes.
- 4 niveaux sur 7 journées : D4 (X poules de 8 ou 7 équipes), D3 (5 poules de 8 équipes), D2 (4 poules de 8 équipes) et D1 (2 poules de 8 équipes).

- Championnat sans match retour.
- Les équipes de D1 et D2 sont réparties dans les poules selon leur classement durant la phase précédente et celles de D3 et D4 restent en poules géographiques.

Ententes

Les ententes entre clubs ne peuvent pas évoluer en D1 lors de la seconde phase.

L'entente porte le nom du club où se déroulent les rencontres.

Montées – Descentes

- Possibilité d'avoir plusieurs équipes dans un même niveau sauf dans les 2 poules de D1 de la seconde phase.
- Il y a des montées et des descentes à la fin de chaque phase (se reporter au tableau). Si l'équipe ayant le plus petit indice ne monte pas, les autres équipes ne peuvent pas accéder au niveau supérieur.
- Equipe Féminine : une équipe Féminine peut accéder au niveau supérieur même si son indice est plus petit que ceux des équipes « garçons »
- Dans le cas d'un club ayant plusieurs équipes féminines, le règlement est identique à celui des équipes « garçons »
- Il n'y a pas de récompense en fin de saison.

Détermination des équipes montantes ou descendantes dans chaque phase, dans le cas d'un nombre impair d'équipes :

1. Le ratio de chaque équipe ayant le même rang de classement (quotient entre le nombre de points et le nombre de matchs joués par chaque équipe).
2. En cas de ratio identique, les équipes sont départagées par le ratio du goal-average général (quotient entre la différence de buts et le nombre de matchs joués par chaque équipe).
3. En cas de nouvelle égalité, les équipes sont départagées par le ratio de la meilleure attaque (quotient entre le nombre de buts marqués et le nombre de matchs joués (par chaque équipe)).
4. Niveau D2 1^{ère} phase :

Les équipes réserves et les Ententes de D2 ne peuvent pas accéder à la D1 :

- si une équipe ou une entente réserve termine dans les 2 premiers d'une même poule, le 3^{ème} de cette poule accède à l'échelon supérieur. Si celui-ci ne peut pas accéder, il est remplacé par le meilleur 3^{ème} d'une autre poule
 - si 2 réserves ou Ententes terminent dans les premiers d'une même poule, le 3^{ème} de cette poule accède à l'échelon supérieur ainsi que le meilleur 3^e d'une autre poule. Si une de ces équipes ne peut pas accéder, elle est remplacée par le meilleur 3^e des poules restantes.
5. Niveau D3 :
Cas d'une seule montée :
- Si une équipe ayant le plus petit indice ne termine pas première, l'équipe du même club ayant un indice supérieur ne peut pas accéder au niveau supérieur. C'est l'équipe classée seconde de la même poule qui la remplace.

Cas de 2 montées dans une même poule :

- Si une équipe ayant le plus petit indice ne peut pas accéder au Niveau supérieur, elle est remplacée par le meilleur second d'une autre poule.

6. Niveau D4 :

Cas d'une seule montée :

- Si une équipe ayant le plus petit indice ne termine pas première, l'équipe du même club ayant un indice supérieur ne peut pas accéder au Niveau Supérieur. C'est l'équipe classée seconde de la même poule qui la remplace.

Cas de 2 montées dans une même poule :

- Si une équipe ayant le plus petit indice ne peut pas accéder au Niveau supérieur, elle est remplacée par le meilleur second d'une autre poule.

Classements

En cas d'égalité dans une même poule, les équipes sont départagées par :

1. Le classement aux points des rencontres jouées entre elles durant la phase.
2. La meilleure différence de buts sur les rencontres jouées entre elles par les équipes restées à égalité après le classement précédent.
3. Le plus grand nombre de buts marqués sur les rencontres jouées entre elles par les équipes restées à égalité par le classement précédent.
4. La meilleure différence de but sur toutes les rencontres jouées durant la phase par les équipes restées à égalité par le classement précédent.
5. Le plus grand nombre de buts marqués sur toutes les rencontres jouées durant la phase par les équipes restées à égalité par le classement précédent.
6. Par tirage au sort entre les équipes restées à égalité.

Rencontres

- Les rencontres se déroulent le samedi après-midi aux dates officielles prévues sur le calendrier établi par la Commission Technique.
- Matches de 2 x 30 mn si 2 équipes.
- Football à 8 + 3 remplaçants : Participation minimale de chaque joueur à 50% du temps de pratique proposé.

Début des rencontres : 13h 30

Possibilité pour un club de jouer à 14 heures sur ses installations.

Changement de date des rencontres

Possibilité d'avancer ou de reporter une rencontre si les clubs concernés sont d'accord mais à la condition de fournir la date de report lorsque la demande est faite. Celle-ci ne peut pas se dérouler après la dernière journée de chaque phase.

D2 2^{ème} phase : possibilité uniquement d'avancer une rencontre.

Terrain

- ½ terrain à 11 avec une surface de réparation de 13 x 26 m (50 – 55 m x 60 – 65 m).

Ballon

- Taille n° 4.

Licences

- Tous les joueurs participants devront avoir une licence.
- A partir de la seconde phase, toute licence manquante est amendée, avec un maximum par équipe et par journée (voir tarif dans l'annuaire).
- **Toute équipe ayant un ou plusieurs joueurs sans licence ne peut accéder au niveau supérieur à la fin de la 2^{ème} phase.**

Equipiers premiers

- Pas de notion d'équipiers premiers en Foot réduit.

Mutations

- Le cachet « mutation » est obligatoire sur les licences à partir des U12 inclus. Par conséquent, l'article 160 de la Fédération Française de Football concernant le nombre de mutés est applicable ainsi que l'accord du club quitté obligatoire hors période.

Arbitrage

- L'arbitrage est assuré de préférence par un jeune licencié du club recevant, à défaut par un jeune licencié du club adverse ou par un dirigeant licencié d'un des 2 clubs.
- Rappel : **Lorsque vous avez des remplaçants, il vous est demandé d'en utiliser un comme Arbitre Assistant en le changeant toutes les 15 minutes lors de la pause « coaching » qui ne dure que 2 minutes maximum. Cette demande est obligatoire pour les équipes évoluant en D1 seconde et troisième phase comme elle l'est pour celles qui évolueront en Critérium de Ligue.**

Forfait

- Le forfait, simple ou général, enregistré est amendé (voir tarif dans l'annuaire).
- Si l'équipe qui reçoit est absente, une amende supplémentaire est infligée et est reversée à l'équipe visiteuse si elle s'est déplacée (tarif dans l'annuaire).

Lois du jeu

Rentrée de touche

A la main.

Dégagement du gardien de but

Volée ou demi-volée interdite.

Sortie de but :

Ballon placé à 9 m de la ligne de but (à plus ou moins 1 m à droite ou à gauche du point de réparation).

Hors jeu

A la ligne médiane.

Coup franc indirect à l'endroit où le joueur est hors-jeu.

Coup franc

Tous les joueurs de l'équipe adverse doivent se trouver au moins à 6 m du ballon.

Gardien de but prenant le ballon à la main sur une passe volontaire ou sur une rentrée de touche d'un de ses partenaires : coup franc indirect ramené perpendiculairement sur la ligne des 13 mètres.

Volée ou ½ volée du gardien de but : coup franc indirect ramené perpendiculairement sur la ligne des 13 mètres.

Le gardien pose le ballon au sol et le reprend à la main : coup franc indirect ramené perpendiculairement sur la ligne de la surface de réparation parallèle à la ligne de but.

Pour toutes les autres fautes le coup franc est direct et, dans la surface de réparation, celui-ci devient un coup de pied de réparation (pénalty).

Coup de pied de but

Le ballon est en jeu une fois le dégagement effectué par un joueur de l'équipe défendant.

Les adversaires doivent se trouver en dehors de la surface de réparation jusqu'à ce que le ballon soit botté.

Le ballon peut être joué par tous les joueurs avant que celui-ci ait quitté la surface de réparation.

PLATEAUX U11

Les épreuves se dérouleront en 2 phases comprenant 3 niveaux (entre 9 et 15 équipes par poule).

Article 1 : Première phase

Jusqu'à la Toussaint.

Engagement payé par toute équipe engagée en 3ème phase.

Possibilité d'engager une équipe durant toute cette 1ère phase.

Possibilité de retirer une équipe à la Toussaint sans être amendé.

Article 2 : Deuxième phase

Après les vacances de Toussaint.

Elle sera réorganisée en fonction des résultats obtenus et des demandes des clubs.

Aucun classement ne sera effectué à Noël.

Possibilité de retirer une équipe à Noël sans être amendé.

Article 3 : Arbitrage

L'arbitrage sera fait de préférence par des jeunes (jeune arbitre recevant puis jeune visiteur).

Article 4 : Forfaits

En cas de forfait général : une amende sera due (voir tarif).

Le club recevant absent à l'organisation de son plateau sera amendé d'un forfait de déplacement des équipes qui se seront déplacées d'un montant de 15 € par équipe.

Pour tout plateau non joué, la feuille de match devra être envoyée au District en donnant les raisons de l'annulation : il n'y aura pas de reprogrammation.

Article 5 : Licences

Tous les joueurs participants devront avoir une licence.

A partir du 1er janvier, toute licence manquante sera amendée, avec un maximum par équipe et par journée.

PLATEAUX U9 et U7

Dans cette catégorie, seuls sont autorisés les rassemblements avec un même nombre de matchs pour chaque équipe et la même récompense pour tous les joueurs (art. 5 du Statut Fédéral des Jeunes).